

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

*Aunis-
Sud*

Imagine la futuralté

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du mardi 14 avril 2026
DELIBERATION n°2026_04_04*

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS (ES)

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX, président sortant pour l'installation du Conseil, de Madame Marie-France MORANT, doyenne pour les points jusqu'à l'élection du président, puis de Monsieur Christophe RAULT, élu Président pour les autres points.
En exercice	Présents	Votants	
51	50	51	
Quorum : 26			
Présents / Membres titulaires : GAY Gilles, DESCAMPS Anne-Sophie, OTRZONSEK Didier, MORANT Marie-France, AUBOYER Jean-Jack, DRAPEAU Myriam, GAILDRAT Hervé, PAIN Baptiste, DENECHAUD Olivier, GENDRE Stéphane, BRULE Aude, RAULT Christophe, VILLAIN Florence, BERNARDIN Eric, PEINTRE Angélique, MAGINOT Pascal, MOUNIER Sabine, BLIN Bruno, BERNARD Micheline, TERRIEN Philippe, TRAIN Francis, Nice Camille, ROSPARS-DERAY Elodie, MADEAUX Samuel, PERRET Nathalie, BRUNIER Christian, LEGROS Catherine, GABET Steve, MARLIERE Jocelyne, DESILLE Raymond, CADOT Matthieu, MARCHAND Pierre-François, VANNELLE Alexandra, MARCHAND Sébastien, DUFATRE Stéphanie, BODET Philippe, FOLOPPE Christophe, RIVÉ Valérie, JOUANNEAU Olivier, MOUEIX Serge, GODEAU Thomas, YVON Emilie, GAROT Jérôme, PETOT Rozenn, GUILLET Cyril, BARIT Annabelle, COTTENEC Philippe, GRIS Pascale (a reçu pouvoir de ROUFFET Laurent), MOREAU Richard, DIOT-BESNIER Brigitte			
Présent/ Membre suppléant :			
Absents :			

Secrétaire de Séance : Olivier DENECHAUD
Convocation envoyée le : 8 avril 2026
Affichage de la convocation le : 8 avril 2026

Auteur de l'acte : Christophe RAULT Président
Télétransmission en préfecture le : 20 AVR. 2026
n°: 017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Date de publication sur le site Internet : 20 AVR. 2026

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS (ES)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 5211-10,

Vu la délibération n°2026_04_01 de ce jour, d'installation du conseil communautaire,

Vu la délibération n°2026_04_02 de ce jour, d'élection du Président,

Vu la délibération n°2026_04_03 de ce jour, créant 10 postes de Vice-Présidents,

Considérant qu'en application de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, rendu applicable aux membres du bureau par renvoi de l'article L. 5211-10 du même code, les Vice-Présidents sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu,

Considérant qu'aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire,

Considérant que ces élections se déroulent successivement, Vice-Président par Vice-Président, dans l'ordre de leur rang,

Considérant que les bulletins blancs et nuls seront annexés au présent procès-verbal de cette élection, sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés,

Vu les résultats des scrutins,

Election du 1^{er} Vice-Président :

Monsieur Thomas GODEAU fait acte de candidature,
Monsieur Olivier JOUANNEAU fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	2
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	49
Majorité absolue :	25
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(\text{nb} + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Monsieur Thomas GODEAU	36 voix
Monsieur Olivier JOUANNEAU	13 voix

De proclamer Monsieur Thomas GODEAU, conseiller communautaire, élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

Election du 2^{ème} Vice-Président :

Madame Anne-Sophie DESCAMPS fait acte de candidature,

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	27
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	24
Majorité absolue :	13
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(\text{nb} + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

A obtenu :

Madame Anne-Sophie DESCAMPS	24 voix
-----------------------------	---------

De proclamer Madame Anne-Sophie DESCAMPS, conseillère communautaire, élue 2^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Election du 3^{ème} Vice-Président :

Madame Angélique PEINTRE fait acte de candidature,

Monsieur Christian BRUNIER fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	4
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	47
Majorité absolue :	24
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(\text{nb} + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Madame Angélique PEINTRE	25 voix
Monsieur Christian BRUNIER	22 voix

De proclamer Madame Angélique PEINTRE, conseillère communautaire, élue 3^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Election du 4^{ème} Vice-Président :

Monsieur Raymond DESILLE fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	14
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	37

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

Majorité absolue :	19
<i>nombre pair – (nombre/2)+1</i> (<i>exemple : 50/2 = 25 + 1 = 26</i>)	
<i>nombre impair – (nb + 1)/2</i> (<i>exemple : 51+ 1= 52/2 = 26</i>)	

A obtenu :

Monsieur Raymond DESILLE	37 voix
---------------------------------	---------

De proclamer **Monsieur Raymond DESILLE**, conseiller communautaire, élu 4^{ème} vice-président et le déclare installé.

Election du 5^{ème} Vice-Président :

Madame Micheline BERNARD fait acte de candidature.

Monsieur Steve GABET fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	1
Nombre de suffrages exprimés : <i>Nombre trouvés – bulletins litigieux</i>	50
Majorité absolue :	26
<i>nombre pair – (nombre/2)+1</i> (<i>exemple : 50/2 = 25 + 1 = 26</i>)	
<i>nombre impair – (nb + 1)/2</i> (<i>exemple : 51+ 1= 52/2 = 26</i>)	

Ont obtenu :

Madame Micheline BERNARD	23 voix
Monsieur Steve GABET	26 voix
Monsieur Philippe TERRIEN	1 voix

De proclamer **Monsieur Steve GABET**, conseiller communautaire, élu 5^{ème} vice-président et le déclare installé.

Election du 6^{ème} Vice-Président :

Madame Alexandra VANNELLE fait acte de candidature.

Monsieur Philippe BODET fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	3
Nombre de suffrages exprimés : <i>Nombre trouvés – bulletins litigieux</i>	48
Majorité absolue :	25
<i>nombre pair – (nombre/2)+1</i> (<i>exemple : 50/2 = 25 + 1 = 26</i>)	
<i>nombre impair – (nb + 1)/2</i> (<i>exemple : 51+ 1= 52/2 = 26</i>)	

AR Prefecture017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

Ont obtenu :

Madame Alexandra VANNELLE	33 voix
Monsieur Philippe BODET	15 voix

De proclamer **Madame Alexandra VANNELLE**, conseillère communautaire, élue 6^{ème} vice-présidente et la déclare installée.

Election du 7^{ème} Vice-Président :

Monsieur Eric BERNADIN fait acte de candidature.

Monsieur Baptiste PAIN fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	1
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	50
Majorité absolue :	26
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(nb + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Monsieur Eric BERNADIN	18 voix
Monsieur Baptiste PAIN	32 voix

De proclamer **Monsieur Baptiste PAIN**, conseiller communautaire, élu 7^{ème} vice-président et le déclare installé.

Election du 8^{ème} Vice-Président :

Madame Jocelyne MARLIERE fait acte de candidature.

Monsieur Christophe FOLOPPE fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	6
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	45
Majorité absolue :	23
nombre pair – $(\text{nombre}/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(nb + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Madame Jocelyne MARLIERE	10 voix
Monsieur Christophe FOLOPPE	35 voix

De proclamer **Monsieur Christophe FOLOPPE**, conseiller communautaire, élu 8^{ème} vice-président et le déclare installé.

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

Election du 9^{ème} Vice-Président :

Monsieur Cyril GUILLET fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	21
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	30
Majorité absolue :	16
nombre pair – $(nombre/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(nb + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

A obtenu :

Monsieur Cyril GUILLET	30 voix
------------------------	---------

De proclamer Monsieur Cyril GUILLET, conseiller communautaire, élu 9^{ème} vice-président et le déclare installé.

Election du 10^{ème} Vice-Président :

Monsieur Hervé GAILDRAT fait acte de candidature.

Résultats des votes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	51
Bulletins litigieux à déduire - Nuls + blancs	12
Nombre de suffrages exprimés : Nombre trouvés – bulletins litigieux	39
Majorité absolue :	20
nombre pair – $(nombre/2)+1$ (exemple : $50/2 = 25 + 1 = 26$)	
nombre impair – $(nb + 1)/2$ (exemple : $51 + 1 = 52/2 = 26$)	

Ont obtenu :

Monsieur Hervé GAILDRAT	37 voix
Monsieur Matthieu CADOT	2 voix

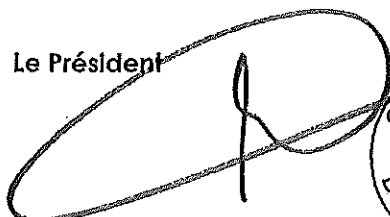
De proclamer Monsieur Hervé GAILDRAT, conseiller communautaire, élu 10^{ème} vice-président et le déclare installé.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères,
Le 15 avril 2026

AR Prefecture

017-200041614-20260414-2026_04_04-DE
Reçu le 20/04/2026

Le Président



Christophe RAULT



Le secrétaire de séance



Olivier DENECHAUD

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.

